



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

**Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur**

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

**Version 1.0
11 février 2020**

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants for EU funding. It serves only as an example. The actual web forms and templates provided in the Funding & Tenders Portal Electronic Submission System might differ from this example. Proposals (and annexes and supporting documents) must be prepared and submitted directly inside the Portal.





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B).....	2
PAGE de couverture	4
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	6
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus.....	8
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	8
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie.....	9
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	13
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	13
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	15
2.3. A des fins de visibilité	15

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

d'apprentissage pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat d'apprentissage et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de

la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Me DUBRAY Amanda



Le Directeur

B. FAULCONNIER

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + évaluera votre déclaration de politique Erasmus et vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous avez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

The paramedical training centre has always attached great importance to interculturality through its international outlook. Previous experiences with European and international partners have shown the benefits of the training institute in developing international mobility. In the current context, this mobility allows a personal and professional enrichment of both students and staff.

The training centre's 2018-2022 institute project includes international mobility as a strategic element, in connection with the project for the creation of a European Higher Education Area. The institute's project is in line with the objectives of the Europe 2020 strategy:

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

EU Grants: Proposal template (EACEA Erasmus+ IBA): V1.0 – dd.mm.2017

- Strengthening the European dimension of higher education;
- Increasing the mobility of students and staff of the institute;
- Strengthening the cooperation between our partners and the institute;
- Strengthening the quality of education through European openness.

These objectives also respond to the national context in which the government is committed, as part of the "My Health 2022" plan, to transforming the pedagogical approaches to the training of health professionals and to giving students the opportunity to have a mobility experience during their training.

These objectives are also in line with the Regional Plan for Higher Education, Research and Innovation for New Aquitaine, which aims to improve the region's academic and scientific potential in a dynamic of excellence, in particular by promoting international mobility and partnerships.

The training institute's modernisation and internationalisation strategy includes the following objectives:

- To develop pedagogical quality in training;
- To develop the employability of students and staff;
- To participate in the creation of a European area of health training;
- To develop the attractiveness of the training centre.

Obtaining the Erasmus 2014-2020 charter was a turning point for the institute. It allowed the training centre to be included in the priorities of higher education and to create an internal dynamic with a European opening, a source of institutional enrichment.

The institutional project plans to continue to develop the international mobility project by increasing our European network, strengthening our current partnerships and continuing to offer student and staff mobility.

The more specific objectives of student mobility are:

- To develop intercultural competence with a view to adaptability in intercultural contexts;
- To improve students' autonomy and reflexivity;
- To develop linguistic competence;
- To develop social links contributing to their cultural and personal enrichment and to the construction of a European identity.

The more specific objectives of staff mobility are:

- To improve pedagogical practices through exchanges of practices with our partners, in particular in relation to the Institute's innovative projects such as health simulation and digital technology;
- To open up to the European area by discovering other health and training systems;
- To develop the language skills of the staff.

In order to broaden its international outreach, the Institute continues to develop partnerships outside Erasmus, such as Switzerland and the United Kingdom.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

A communication policy on the international mobility project is reflected in the Institute's annual participation in Erasmus Days, regular articles in regional and local newspapers, presentation of the project at higher education fairs, the Institute's open doors and various events.

The communication around the project is also done through complete information on the website of the training centre, on the university pedagogical platform available for students and on social networks (Facebook...).

The presentation of the international mobility project at the local, regional, national and international level allows the institute to be recognized in the European space. The communication of this project has been a strong axis of the

institute since the obtaining of the 2014-2020 charter and will continue to grow. The promotion of the international mobility project as well as other innovative projects contributes to the attractiveness of the training centre.

The number of mobilities continues to increase with a growing percentage of students benefiting from mobility. Support is offered to them before, during and after their mobility, thus guaranteeing the quality and security of this experience.

Before the mobility, the Erasmus coordinator assists the students in the choice of partner, internship objectives, accommodation search and administrative documents. They are offered a linguistic reinforcement with the systematic attribution of a licence on the OLS platform.

During their mobility, students have a professional tutor at their place of work placement. They also have a university tutor and a student tutor from the host university who accompany them on a pedagogical level, in their daily life and in cultural activities. This support system during the mobility period is negotiated in inter-institutional agreements. They have access to the university platform with the catalogue of courses available online.

After their mobility, students are accompanied by COPIL mobility project teachers in order to identify their experiential learning (professional and personal), to complete their Europass and to prepare the restitution of their experience to their peers and to the staff of the institute. All student mobilities are recognised and result in the constitution of a Europass in their academic file and the attribution of ECTS for the learning outcomes obtained during their mobility period.

This support system allows full recognition and quality of their mobility.

For staff mobility, the themes for exchanging practices, in relation to partners' specific resources and institutional priorities, are discussed as a team and then negotiated with the partners. The increasing number of staff leaving on mobility shows an internal dynamic with a European openness and acculturation.

Staffs are accompanied before, during and after their period of mobility by the Erasmus coordinator in the objectives of the mobility, the search for accommodation, and the administrative part. On their return, a meeting enables the teaching team to benefit from the mobility experience and to improve individual and institutional professional practices. Such staff mobility strengthens the network and European cooperation and contributes to improving the pedagogical quality of training and the development of staff skills.

For all mobilities, mobility contracts and pedagogical contracts are prepared, negotiated and signed in advance so that each party commits himself by knowing the important elements and information (objectives, monitoring, evaluation...) relating to the mobility.

The Erasmus coordinator and the senior manager supervising the institutional projects systematically travel to negotiate inter-institutional agreements, on the institute's own funds, which makes it possible to strengthen the partnership, get to know the health system and the university education system, lay the foundations of the agreement, visit the university and potential internship locations and start negotiating potential themes for staff training mobilities. These meetings also help to ensure the quality of the mobilities and cooperation with the partners.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

The Erasmus programme makes it possible to increase the level of competence of the staff with:

- An institutional priority is research. Staff mobility contributes to strengthening the language skills needed for research on an international scale. The gradual increase in the level of training of trainers to reach Master and Doctorate level will encourage exchanges between European peers.
- The development of professional skills through exchanges on teaching practices with a reinvestment of new or innovative practices in training, which is in line with the modernisation agenda of higher education.

The Erasmus programme also helps to increase the attractiveness of the institute and European cooperation. Through the communication and dissemination of the project, many students choose the training centre to benefit from Erasmus mobility. The full recognition and quality of the mobility contributes to the attractiveness of the institution at national and European level with incoming student and professional mobility.

The development of the international mobility project now enables around 11% of nursing students to benefit from it. The institute's objective would be to reach 15%. Concerning staff mobility, about 40% have benefited from mobility. The objective would be to increase this percentage to 80%.

The development of cooperation and partnerships for pedagogical innovation is being considered, the aim being to strengthen a European dynamic in nursing education which will make it possible to envisage a broadening of the types of mobility.

The final report provided annually to the Erasmus National Agency highlights the impact of mobility on students and staff and shows an improvement in the project monitoring indicators.

- Concerning staff: job satisfaction, development of professional skills (pedagogical, organisational), development of language skills, cooperation with the partner and enlargement of the professional network.
- For students: satisfaction with mobility, self-knowledge, confidence in one's abilities, ability to adapt in difficult contexts, cooperation with people from different cultures.

These indicators are analysed annually and make it possible to assess the impact of mobility on the participants and the institute. Areas for improvement are set up according to this evaluation, particularly in terms of student support and the quality of mobility.

In order to refine the impact of the project on the institute, it is planned in future projects to ensure multi-year monitoring of the indicators through the construction of a dashboard, the objective being to develop the strategies linked to the project. These indicators will relate to: satisfaction of the participant, signature of the mobility contract before the mobility, signature of the pedagogical contract by the 3 parties before the mobility, respect of the allocation of grants within the contractual deadlines, number of outgoing mobilities, number of incoming mobilities, quality of the preparation for departure, quality of the support in return, quality of the support during the internship, cultural activities during the mobility, drop-out rate during the mobility, evolution of linguistic competence, number of partners, number of Europass delivered.

The communication of the project internally and externally allows a perennialisation of the culture of mobility. Similarly, the management of the project in an improvement process is also a guarantee of sustainability.

Moreover, as part of the closing of our grant agreement 2016-1-EN01-KA103-022160, the National Agency conducted a qualitative assessment of our final report and an audit of our financial management. This final evaluation was carried out on the basis of criteria defined by the European Commission relating to the relevance, general quality of implementation, impact and dissemination of project results.

Our project presented high quality implementation and results with the award of a "good practice" label.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Les étudiants sont informés du projet Erasmus+ dès leur entrée en formation, ce qui leur permet de mûrir leur projet, développer leur compétence linguistique et de réfléchir à l'aspect financier. Tous les étudiants infirmiers et l'ensemble du personnel peuvent candidater sur ce projet. La sélection, pour les étudiants, commence en fin de première année (L1) et se finalise en début de 2ème année (L2). La formation infirmière étant une formation en alternance, cette dernière tient compte de la mobilité des étudiants. Une information claire et détaillée, notamment sur les aspects financiers et administratifs, est donnée régulièrement aux étudiants par la coordinatrice Erasmus au cours de la 1ère et 2ème année de formation. Des rencontres régulières et sur demande avec la coordinatrice Erasmus, permettent de répondre aux questions et d'apporter un soutien dans la recherche de logement et l'organisation de la mobilité (papiers à fournir, contrat de mobilité et contrat pédagogique...).

Des rencontres organisées entre les étudiants ayant déjà effectués une mobilité et ceux qui ont le projet, permettent de faciliter l'organisation et d'échanger les adresses de logement, le vécu de la mobilité, les pratiques rencontrées, les activités culturelles et de mettre en relation les futurs étudiants Erasmus avec le réseau développé par les étudiants lors de la mobilité.

A ce jour, il n'y a pas eu de mobilités Erasmus + d'étudiants ou de personnel nécessitant des aides, des aménagements ou soutiens liés à un handicap, quel qu'il soit (mental, physique, sensoriel ou autre), mais l'étude et le soutien spécifique est envisagé. L'information devra être renforcée sur les aides supplémentaires possibles.

Concernant le personnel du Centre de Formations Paramédicales, des réunions d'informations sont faites régulièrement pour expliquer l'avancée du projet Erasmus+. Les mobilités de formation sont proposées à l'ensemble du personnel en fonction des objectifs de la formation, sur la base du volontariat et en veillant un accès équitable pour tous.

Toutes les informations concernant le projet Erasmus de l'établissement sont également disponibles sur la plateforme universitaire et sur le site internet du centre de formations. Elles sont mises à jour et permettent de renseigner les étudiants et le personnel sur les partenaires (fiche d'identification faite par partenaire), les procédures, le système de reconnaissance de la mobilité, les témoignages des étudiants ayant effectués une mobilité entrants et sortants, le taux d'allocation des fonds...

De plus, lors des mobilités, les étudiants et le personnel ont accès à la plateforme universitaire avec tous les cours en ligne.

Afin d'éviter une discrimination au niveau de la compétence linguistique, les étudiants ont accès en 1ère année à un logiciel d'anglais, leur permettant d'améliorer leur niveau avant la mobilité. Dès le début de la 2ème année, tous les étudiants qui ont le projet de mobilité, bénéficient de la plateforme OLS. Concernant le personnel, des cours d'anglais sont organisés avec un professeur. Lors des mobilités (STT) et afin de pouvoir faire participer le maximum de personnel, le centre de formations fait systématiquement partir un membre du personnel qui maîtrise l'anglais et l'autre moins.

La charte de l'étudiant Erasmus est envoyée à ceux qui ont le projet de partir et reprise lors d'une réunion d'informations avec la coordinatrice Erasmus afin que chacun s'engage à respecter les droits, les devoirs et les principes définis dans le cadre d'un programme Erasmus.

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Le centre de formation soutient et s'engage à mettre en œuvre la carte d'étudiant européenne.

Dans un premier temps, dès 2020, une réflexion sur les modalités de mise en place sera menée par les membres du COPIL Erasmus afin de définir l'organisation et l'échéancier en tenant compte des règles de fonctionnement définies par l'Europe et de la réglementation nationale.

Le centre de formations étant un établissement d'enseignement supérieur, l'ensemble des étudiants infirmiers bénéficient d'une carte national d'étudiant leur permettant un accès à la bibliothèque universitaire, l'emprunt d'ouvrages à la bibliothèque universitaire, des réductions sur les activités culturelles et les transports. Cette carte d'étudiant nationale est délivrée par l'université de Poitiers avec qui notre établissement a conventionné. Une négociation avec cette université sera également nécessaire pour la délivrance de la carte d'étudiant européenne. Cette carte européenne permettra d'élargir ces avantages dans l'espace européen.

Sur une première période de mise en route, seuls les étudiants ayant un projet de mobilité auront une carte européenne.

Dans un deuxième temps, l'ensemble des étudiants pourront bénéficier de cette carte européenne qui remplacera leur carte nationale.

Le centre de formations possédant un code PIC, la composante des numéros pourra respecter les exigences européenne.

En synthèse, l'établissement souhaite s'engager dans l'initiative de la carte d'étudiant européenne à l'horizon 2021-2022.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Le centre de formations est déjà engagé pour promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement.

Un COPIL est chargé de réfléchir et d'écrire un projet préservant l'environnement. Ce COPIL réfléchit à l'optimisation du tri, le passage au tout numérique et autres points. A ce jour, le projet est en cours d'écriture.

Petit à petit, l'établissement réduit le papier et privilégie le numérique, ce qui répond parfaitement à l'enjeu du "sans papier" du programme Erasmus. La plateforme universitaire permet de limiter le papier. Toutes les informations (cours, consignes de travail, affectation de stage, papiers administratifs, procédures diverses...) sont mises en ligne et actualisées sur la plateforme, ce qui a permis à l'établissement de réduire la consommation de papier. La dématérialisation est un axe prioritaire.

Concernant précisément le projet Erasmus, Le numérique est privilégié. Seuls les contrats de mobilité sont imprimés avec 1 exemplaire pour l'étudiant et 1 autre conservé par l'établissement. Toutes les données concernant les mobilités entrants et sortants sont conservées en format numérique sur un serveur sécurisé respectant le droit des données personnelles.

La coordinatrice Erasmus conserve uniquement en format papier, le contrat de mobilité, le contrat pédagogique et l'attestation de présence.

Dans le cadre du projet institutionnel de développement durable, une réflexion sera menée afin d'étudier la nécessité de conserver ces documents en papier et sur l'utilisation des signatures électroniques sécurisées.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Les étudiants sortants s'engagent, au retour de leur mobilité à participer à des actions de promotion du projet Erasmus: salon d'enseignement supérieur, Erasmus Days, témoignage écrit, interview des radios et journaux locaux et régionaux... Lorsque des étudiants en mobilité entrante sont présents lors de ces événements, ils participent également.

Un retour d'expérience à leur pairs et aux étudiants ayant un projet de mobilité est systématiquement organisé par l'institut.

Un système de parrainage est mis en place pour tous les étudiants en mobilité entrante. Le mentor étudiant est choisi parmi les étudiants qui ont le projet de mobilité et ceux qui en ont effectués une, ce qui favorise l'intégration des étudiants à la vie culturelle et leur permet de se créer un réseau européen.

Ces participations aux événements restent sur la base du volontariat et sont mis en avant dans le supplément au diplôme délivré en fin de formation, au même titre que le travail de délégué de promotion, la participation à des ateliers de prévention, la participation à des plans rouges, l'implication des étudiants dans les instances...

La charte Erasmus pour les étudiants est envoyée à ceux qui ont le projet de partir et repris lors d'une reunion d'informations avec la coordinatrice Erasmus afin que chacun s'engage à respecter les principes.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

La formation infirmière se déroule sur 6 semestres de 20 semaines chacun. Chaque semestre comprend une période de formation clinique en stage et une période d'enseignement à l'institut et donne lieu à l'attribution de 30 ECTS. Le référentiel de formation est conforme au système européen de transfert de crédits.

L'enseignement en institut représente 2100 heures avec une charge de travail estimée à 25 heures par crédit. La formation théorique correspond à 120 ECTS sur les 3 ans de formation.

La formation clinique comprend 7 stages dans différentes disciplines et donne lieu à l'attribution de 60 ECTS. L'ensemble de la formation clinique correspond à 2100 heures avec une charge de travail estimée à 35 heures par crédit.

Une Commission d'Attribution des Crédits est organisée à chaque fin de semestre et permet aux étudiants qui ont effectués une mobilité de stage de 10 semaines d'acquérir 10 ECTS, conformément au référentiel de formation infirmière

Chaque étudiant Erasmus bénéficie de l'Europass avec;

- Le CV européen mis à jour et fait dès le retour de mobilité;
- Le passeport des langues fait dès le retour de mobilité;
- L'Europass mobility commencé en cours de mobilité et finalisé en retour de mobilité;
- Le supplément au diplôme, comprenant la mention de la mobilité Erasmus+ et les compétences développées en cours de mobilité, délivré en fin de formation au moment de la remise du diplôme d'état infirmier.

L'ensemble de l'Europass est remis à l'étudiant avec son dossier scolaire à la fin de sa formation.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Les cours d'anglais pour le personnel est une mesure phare du projet permettant au personnel ayant un niveau linguistique limité d'améliorer cette compétence et de lever les résistances liées à la barrière de la langue.

Le fait que les mobilités du personnel se fassent toujours en binôme, avec un membre plus compétent en langue et l'autre moins, favorise et soutient la mobilité du personnel en levant un frein potentiel.

Lors des réunions d'équipe, le personnel propose des thèmes de mobilité en fonction des projets de l'institut et de leur propres objectifs. Ces thèmes sont ensuite négociés par la coordinatrice Erasmus avec les universités partenaires en fonction de leurs ressources. Les mobilités sont sur la base de volontariat et l'institut essaie d'avoir une équité sur les départs des professionnels afin que l'ensemble du personnel, à moyen terme, ait pu bénéficier de cette opportunité.

Lors de leur retour de mobilité, le personnel enseignant fait un retour d'expérience à ses pairs qui reprend les activités réalisées. Un rapport d'activités est écrit et mis à disposition de tous. Les éléments essentiels retirés de la mobilité (en fonction du thème de formation) sont mis en avant et échangés lors de ces temps. Les documents ramenés de mobilité sont également mis à disposition du personnel. Les enseignants font également part à leurs pairs de l'utilisation de certains outils ou méthodes pédagogiques qu'ils intègrent dans leur enseignement.

Les mobilités de formation sont inscrites dans le dossier du personnel et elles sont notifiées lors de l'évaluation annuelle pour une reconnaissance institutionnelle.

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Au niveau local et régional:

- Au niveau du centre hospitalier de référence de l'établissement, la communication du projet mobilité internationale est faite lors de réunions de direction, des réunions de cadres supérieurs et des réunions de cadre de santé. Elle a permis une meilleure compréhension de l'internationalisation du centre de formation;
- Les échanges entre le personnel des services hospitaliers et le personnel étranger lors des mobilités entrantes de formation a un impact sur la connaissance du projet, la connaissance du système de santé des partenaires et une réflexion sur les pratiques professionnelles avec une ouverture sur la dimension européenne;
- Les échanges entre le personnel des services accueillant les étudiants entrants en mobilité de stage a également un impact sur l'ouverture européenne avec une meilleure connaissance du système de santé et un échange de

pratiques professionnelles. D'ailleurs, les services volontaires pour accueillir des étudiants en mobilité entrante est en augmentation;

- La diffusion d'un article sur les Erasmus Days organisés par l'établissement, dans le journal interne de l'hôpital a permis une meilleure connaissance du projet avec la mise en avant de la plus-value de la mobilité;
- Le projet et son évolution sont présentés tous les ans aux différentes instances avec bilan du projet de l'année passée et prévision du projet de l'année en cours.

L'institut met également en place différentes activités de promotion du projet:

- Participation aux Erasmus Days avec organisation d'une exposition photos à la cafétéria du centre hospitalier, de conférences/témoignages des étudiants Erasmus et d'un stand d'informations sur le programme Erasmus
- Articles de communication sur le projet dans le journal interne de l'hôpital et dans les journaux locaux/régionaux;
- Témoignages diffusés à la radio locale;
- Stands d'informations et exposition photos sur les différents partenaires et les mobilités;
- Conférences/témoignages sur le projet et sur les mobilités;
- Réunions d'informations auprès des étudiants, des tutelles, des partenaires et du personnel;
- Participation aux salons d'enseignement supérieur;
- Informations sur la formation infirmière dans les lycées de la région avec promotion systématique du projet de mobilité;
- Journée portes ouvertes à l'institut de formation avec un stand consacré à la promotion du projet de mobilité;
- Site internet de l'institut, ouvert à tous, actualisé, reprenant les informations nécessaires sur l'organisation et les modalités des mobilités, les partenaires et comprenant les témoignages des mobilités entrantes et sortantes.
- Plateforme pédagogique universitaire, à destination des étudiants et du personnel de l'institut, également actualisée et reprenant les mêmes éléments que le site internet de l'institut.

Le logo Erasmus est présent sur tous les documents officiels de l'institut. Le label de "bonne pratique", délivré par l'agence nationale, est également mis en avant sur certains documents.

Des goodies, spécifiques au projet de mobilité, ont été commandés par l'institution et sont distribués lors d'événements de communication tels les salons d'enseignement, les portes ouvertes, ...

<https://www.ch-niort.fr/formationsformations/centre-de-formationen-paramedicales/institut-de-formation-en-soins-infirmiers-ifs> Ce site internet contient une section entière dédiée au projet de mobilité internationale. Il reprend des informations en français et en anglais sur les partenaires, la déclaration stratégique, les procédures pour les mobilités entrantes et sortantes, les informations sur les partenaires (concernant le pays, la région et la ville, le système de santé, le système de formation et des informations pratiques (transport, logement...)), les témoignages des étudiants ayant fait une mobilité entrante ou sortante, des informations sur la région de l'institut, des informations sur le système de santé et la formation infirmière en France.

Au niveau national et européen:

- Le déplacement systématique de la coordinatrice Erasmus et de la cadre supérieure de santé supervisant les projets lors des signatures d'accord interinstitutionnels permet une meilleure connaissance du système d'enseignement des 2 partenaires mais aussi une meilleure connaissance des potentialités de chacun des partenaires et renforce ainsi le partenariat et le réseau professionnel;
- Le site internet du centre de formation avec la présentation du projet de mobilité internationale est mis à jour régulièrement avec des témoignages, des informations sur les partenaires... , ce qui permet une meilleure visibilité du projet pour les futurs candidats et une orientation éclairée de leur choix d'établissement pour ceux intéressés par une mobilité future;
- Le fait d'organiser des mobilités de formation tous les 1 à 2 ans auprès de nos partenaires permet de renforcer et pérenniser le partenariat et d'ouvrir le projet à d'autres activités.

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Le projet de mobilité comprend un organigramme définissant clairement les rôles et missions de chacun des personnels impliqués.

Les instances stratégiques arbitrent le projet de mobilité, le mettent en relation avec le projet d'institut et affectent les moyens humains et financiers nécessaires à son développement. Le projet Erasmus+ est piloté par la directrice des soins coordinatrice générale du Centre de Formations.

Un cadre supérieur de santé responsable des projets, dont celui de la mobilité internationale, coordonne ce projet avec les autres.

Un cadre de santé, chef de projet et coordinatrice Erasmus anime le projet, garantit l'atteinte des objectifs, assure la traçabilité et la qualité du projet. Elle gère également la communication autour du projet en collaboration avec le chef du projet communication de l'établissement. Elle est le relai au niveau de l'information et assure l'accompagnement des étudiants et du personnel avant, pendant et après la mobilité.

Elle est secondée dans ses missions par un "COPIL mobilité internationale", composé de 6 membres qui travaillent sur le développement et la pérennité du projet.

Toutes les communications avec les différents partenaires sont centralisées par la coordinatrice Erasmus+ de l'institut.

De même, durant les différentes mobilités du personnel et des étudiants, un contact tous les 15 jours est pris entre la coordinatrice de l'institut d'envoi et celle de l'établissement d'accueil.

Chaque membre du COPIL mobilité internationale est également référent de plusieurs pays partenaires, ce qui permet d'améliorer le suivi des étudiants lors de leur mobilité.

La coordinatrice Erasmus+ met également à jour le site internet du centre de formations paramédicales et la plateforme pédagogique universitaire des étudiants et actualise les informations concernant le projet Erasmus+ de l'institution.

Les questions de gestion et de qualité sont principalement gérées par la coordinatrice Erasmus+ dont les missions consistent à:

- Accueil et renseignement des étudiants en demande d'informations sur le dispositif de mobilité;
- Présentation de la mobilité Erasmus+ aux étudiants de L1 lors des semestres 1 et 2;
- Organisation et animation de réunions d'informations (étudiants et personnels sortants);
- Constitution des dossiers de candidatures;
- Organisation de la sélection;
- Aide à la concrétisation de leur projet de mobilité et nomination auprès des partenaires;
- Gestion des dossiers de mobilités entrantes et sortantes (établir les contrats de mobilités et les contrats pédagogiques);
- Gestion de la reconnaissance académique de la mobilité: attribution des ECTS par la Commission d'Attribution des Crédits, constitution d'un Europass.

Cette démarche de gestion et de qualité permet le respect des principes de la charte ECHE et la pérennité du projet de mobilité internationale.